

ALERTE

DISPARITION INQUIETANTE

Accord QVT

AGE : 3 ans

DISPARU LE :

1er septembre 2024



L'accord QVT de Naval Group est arrivé à échéance le 1er septembre 2024.

La **CFE-CGC** revendique la mise en place d'un nouvel accord QVCT (Qualité de Vie et les Conditions de Travail), plus ambitieux et plus concret pour votre quotidien.

La QVCT désigne et regroupe les actions qui permettent de concilier l'amélioration des conditions de travail et la performance globale des entreprises...

- la conciliation entre vie professionnelle et personnelle,
- la flexibilité des horaires de travail,
- le suivi de la charge de travail,
- les pratiques managériales,
- la reconnaissance au travail.

Vos représentants

Olivier TEISSEIRE

Samuel MOINAUX

Véronique BACHELET

José BAPTISTA

J'adhère

